

L'AVANT-GARDE

POUR LA SUISSE

Un an Fr. 4»—

Six mois » 2»—

Trois mois. » 1»—

Pour l'Etranger le port en sus.

Organe Collectiviste et Anarchiste.

POUR LA FRANCE

Un an Fr. 8»—

Six mois » 4»—

Trois mois. » 2»—

Lettres et argent franco.

Administration et Rédaction de l'Avant-Garde : Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel, Suisse).

ATTITUDE POLITIQUE du parti Démocrate-socialiste de l'Allemagne.

J'ai l'intention d'étudier sous ce titre, complètement, quoique le plus brièvement possible, l'attitude du parti démocrate-socialiste allemand.

Mais, comme j'ai des raisons pour procéder à cet examen d'une façon toute objective, il faudra que le lecteur me permette d'abord, de passer en revue les différentes phases politiques qu'à mon avis toute nation moderne traverse, et de lui montrer la présence ou de lui annoncer la formation de ces groupes d'hommes, qui, sous le nom connu de « partis » concrètent dans les faits ces abstractions, ou plutôt sont causes qu'elles existent.

Ensuite, il me sera possible de noter sûrement le moment historique que franchit actuellement l'empire d'Allemagne, et de fixer le rôle que la situation impose d'une façon inéluctable à ceux qui ont voulu constituer un parti démocrate-socialiste dans ce pays.

C'est seulement après, que nous pourrons porter un jugement sérieux, et dire si les chefs de ce parti ont conscience de la mission historique qui leur incombe, s'ils y manquent ou s'ils savent la remplir.

En résumé, notre travail qui ne prendra pas plus d'espace que deux articles ordinaires de ce journal, se mouvra dans ce petit cadre :

Etude rapide des phases politiques qu'une nation moderne traverse ;

Application de cette étude, à la situation intérieure de l'Empire allemand contemporain ;

Tracé du rôle historique que devrait jouer le parti démocrate-socialiste, et de l'attitude qu'il prend.

S'il est permis en sociologie, — comme c'est l'excellent usage en histoire naturelle, — de grouper les faits dans une classification qui en fasse mieux saisir les rapports, l'observateur reconnaîtra du premier coup d'œil la succession de trois stades principaux dans la genèse historique de l'Etat :

Le gouvernement de tous par un seul, des *sujets* par un *roi*, la **Monarchie Absolue** ;

Le gouvernement de tous par la majorité, des *citoyens* par les *représentants*, la **République bourgeoise** ;

Le gouvernement de tous par tous, qui ne peut se réaliser que dans le gouvernement de chacun par lui-même, dans l'obéissance de l'*homme* au *contrat* qu'il a consenti, l'**Anarchie**.

L'autorité d'un homme, — l'autorité de la majorité des hommes, — l'autorité de tous les hommes, cherchée et trouvée, dans la liberté de chacun.

Monarchie, République, Anarchie, voilà, pourrait-on dire, les trois cimes de la chaîne politique ; l'une, que nous avons franchie, brûmit dans le passé ; l'autre que nous gravissons au milieu des difficultés présentes ; la troisième, que nous concevons dans l'avenir, dessine déjà ses blancheurs dans le bleu de l'horizon.

Mais, ce n'est pas tout, parce que ces trois stades ne se touchent pas. Jusqu'à présent du moins, il n'a pas été possible au voyageur politique, même à l'aide des plus énergiques tempêtes révolutionnaires, de sauter d'un seul bond d'une cime sur une autre, de la monarchie absolue à la république, de la république à l'anarchie. Il lui a fallu franchir l'espace qui sépare ces sommets historiques en gravissant les collines secondaires dont l'étagement forme transition.

C'est ainsi que la monarchie absolue, — « l'Etat, c'est moi ! » de Louis XIV, — n'est pas venue au monde spontanément comme un champignon, dans sa tyrannie et son habit de velours d'Utrecht brodé de fleurs d'or. Depuis la famille simienne primitive, le clan, la monarchie patriarcale, une foule de formes étatistes de droit divin se sont succédées. L'étude de ces formes ne nous offre plus aujourd'hui qu'un intérêt archéologique ; nous la laissons au soins de nos graves historiens, ces antiquaires de la politique.

Bien plus intéressant serait pour nous l'examen détaillé de la route qu'il nous faudra peut-être suivre, pour aller de cette cime : la République des majorités, à cette autre : la République contractuelle ; de l'autorité du nombre, à celle de la science et de la raison pure : à l'Anarchie. Nous ne saurions trop éclairer des lumières de la théorie ces pays encore inexplorés par la pratique, ces gorges où les bataillons anarchistes qui serrent déjà leurs rangs autour de leur rouge drapeau et se mettent en marche, trouveront embusqués peut-être, ces formes de l'Etat ouvrier, l'Etat-services-publics, l'Etat-machine, l'Etat-communes-fédérées, . . . etc. et leur incontestable tyrannie. Cette étude est nécessaire, mais le cadre que nous nous sommes tracé pour la rédaction de cet article nous défend de l'entreprendre ici.

Reste la série contemporaine des Etats bourgeois, qui développe toutes les formes de la monarchie, en partant de la monarchie absolue, et toutes les formes de la Répu-

blique, en aboutissant à la république des majorités. C'est ici que nous devons faire une pose et fixer notre attention : ici, nous sommes en plein dans notre sujet, et va se dérouler tout ce que nous aurons à dire.

Entre le gouvernement d'un seul homme, roi, — essence de la Monarchie absolue, — et celui de la majorité des citoyens, — essence de la République bourgeoise absolue — se place tout naturellement l'intervention de quelques-uns. A mesure, en effet, qu'une classe plus ou moins nombreuse d'individus se développe économiquement, par suite politiquement, elle entre dans le fameux « char » de l'Etat ; ses chefs sautent sur le siège, saisissent les rênes du gouvernement, et au détriment des masses qu'on écrase, font tout pour sauvegarder les intérêts de ces « nouvelles couches » selon l'expression de M. Gambetta. D'abord, cette intervention a lieu franchement, *en fait* et *en droit* comme le cas s'est présenté en France, sous le régime de Juillet avec les « censitaires » constitués en « pays légal » ; plus tard, cette intervention devient hypocrite, n'osant plus se montrer au grand jour : alors, elle se produit seulement *en fait* et sous le masque du suffrage universel ; c'est le cas dans les républiques contemporaines, où sous le nom de « classes dirigeantes » ceux qui détiennent toutes les forces économiques font dans l'urne électorale tout ce qu'ils veulent, le beau temps ou la pluie. Après, donc, la Monarchie absolue, on trouve dans l'histoire la Monarchie censitaire et avant la République au sein de laquelle la majorité ferait réellement la loi, on trouve les républiques actuelles que des minorités gouvernent.

Ce n'est pas tout encore, et la genèse politique est aussi riche en transformations que la genèse organique. Entre ces formes secondaires de l'Etat bourgeois se placent encore des formes tertiaires qu'en parcourant toute la chaîne de Etats bourgeois nous allons examiner.

A la monarchie nettement absolue, (ou à la monarchie que tempère le poignard et le revolver justiciers,) succède la monarchie adoucie, par une charte que la prétendue bienveillance du prince *octroye* en promettant de s'en faire une règle. Vient ensuite la monarchie censitaire ; ici, la monarchie repose sur une constitution *imposée* par le peuple, et dans laquelle la royauté qui l'accepte n'est qu'un article. Après, surgit la monarchie basée sur le suffrage universel. Bientôt, la royauté devenue un rouage inutile, traîne, s'embarrasse dans les pavés de quelque barricade, se heurte à un boulet ennemi, casse et tombe enveloppée dans

l'article constitutionnel qui la contenait. Alors, la république s'établit. Mais l'antagonisme des classes s'accroît, des gens prétendent que l'émancipation politique des pauvres exige des réformes sociales, et le mot de république démocratique et sociale est prononcé. Avec cette dernière forme de la république majorale, nous avons atteint le dernier terme de la série des Etats bourgeois.

Toutes ces formes de l'Etat bourgeois, primaires, secondaires, tertiaires, doivent leur existence réelle à la formation des « partis ».

Si tous les hommes, en effet, avaient été capables dans leur égalité primitive de discuter, de découvrir, de reconnaître, d'appliquer à la société la meilleure forme d'organisation, nous n'aurions pas aujourd'hui la peine de fouiller une genèse historique : il est clair, qu'au jour même de sa naissance l'humanité eût pris sa forme définitive. Mais les choses ne se passent pas avec cette simplicité.

Si seulement, les enseignements de l'histoire, l'étude des événements qui se déroulent chez un peuple voisin, pouvaient impressionner suffisamment la masse même d'un peuple, que de temps et de souffrances seraient économisés ! que de formes transitoires évitées ! Peut-être ne connaîtrions nous que les trois partis principaux : les monarchistes purs, les républicains purs, les anarchistes purs. Mais cette consolation même nous semble refusée.

Sans parler des légitimistes, ni des anarchistes, rien que pour aller de la monarchie absolue à la république du nombre, les peuples passent par la foule de formes que nous avons énumérées. Dans chaque parti qui a obtenu ou qui va réaliser la forme politique de son choix, une scission s'opère, un acte de sécession se fait. Le fragment détaché d'un parti se met en opposition avec ce parti lui-même et forme un parti nouveau. Constitutionnels, parlementaires, républicains modérés, démocrates, démocrates socialistes, se dressent, et sous la rude main de ces ouvriers, tantôt ambitieux et avides, tantôt dévoués jusqu'aux martyrs, la couronne royale devient le bonnet de la liberté : les fleurs de lys d'or guilloché tombent en feuilles jaunies dans les conspirations d'antichambre, le cercle d'or lui-même, devenu trop étroit pour le front large du peuple, se brise en rebondissant sur la place publique, et enfin, l'étoffe écarlate du diadème se gonfle, se dresse, se recourbe, esquisse vaguement d'abord, dessine, modèle nettement ensuite, les formes et les traits du classique bonnet phrygien.

(A suivre.)

Congrès annuel de la Fédération jurassienne, à Fribourg, les 3, 4 et 5 août.

(FIN)

Après une courte discussion, le Congrès vote à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Congrès,

Considère que l'Association Internationale des Travailleurs est la meilleure forme d'organisation des masses ouvrières ; mais, il pense que — dans les localités, où se trouvent des éléments qui, soit faute de connaissances, soit pour d'autres motifs, s'abstiendraient d'entrer dans les rangs de l'Internationale — il serait utile d'organiser les forces ouvrières en sociétés de résistance, en cercles d'études, en fédérations ou autres modes de groupement servant à la défense des intérêts des travailleurs, à pratiquer la solidarité ouvrière, et propre en même temps à servir de champ de propagande aux idées du socialisme révolutionnaire. »

Assurance mutuelle. — Les délégués présents communiquent au Congrès l'état de l'institution dans leurs sections respectives. Le Congrès engage les sections à former dans leurs sein le plus grand nombre possible de groupes.

Question des publications populaires. — Cette question a été traitée au dernier Congrès jurassien tenu à St-Imier. Depuis, les sections se sont prononcées pour la publication d'un recueil de chants populaires et contre celle d'un catéchisme socialiste. On publiera donc le recueil. De plus, il est décidé qu'on fera paraître des petites brochures à un sou : deux sont déjà en préparation. Le Congrès s'occupe de la question des titres et de celle du format.

Congrès général annuel de l'Internationale. — Le comp. Steens, secrétaire du Bureau fédéral international, a écrit une lettre au comp. Pindy, afin de s'informer des intentions des Fédérations jurassienne et française en ce qui concerne le Congrès international annuel. Communication de cette lettre a été faite par le comp. Pindy au Congrès. Le Congrès a décidé que — *sauf le vote des sections jurassiennes, qui est naturellement réservé* — il n'y aurait pas lieu pour la Fédération de prendre part au Congrès annuel de l'Internationale, ni à toute conférence tendant à le remplacer, la suite qui existe dans tous les pays pendant en ce moment la fréquentation nombreuse de ce Congrès ou de cette conférence incertaine. Le Comité fédéral jurassien communiquera cette décision au Bureau fédéral international.

Siège du Comité fédéral jurassien pour l'exercice 1878-79. — Le Congrès invite la section de Sonvillier à constituer ce Comité dans son sein.

Siège de l'Administration des brochures. — Cette administration sera réorganisée. Le Congrès décide qu'elle sera confiée à une commission qui se donnera l'organisation intérieure qu'elle jugera convenable. Cette commission siégera pendant l'exercice qui commence, à la Chaux-de-Fonds.

Congrès de Paris. — Le Congrès de Fribourg a eu à s'occuper en outre de la question de savoir si la Fédération jurassienne pourrait se faire représenter à ce Congrès. Après une courte discussion, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

« Le Congrès,

Considérant que la loi française contre l'Internationale met obstacle à l'envoi de délégués de la Fédération Jurassienne ;

Considérant qu'un Manifeste, s'il émane de la dite Fédération, ne pourrait y être présenté sans entraîner des poursuites pour ceux qui en donneraient lecture ;

Regrette qu'au Congrès de Paris, la Fédération qu'il représente ne puisse faire entendre sa voix, et, il exprime toutes ses sympathies pour les résolutions révolutionnaires qui seront prises dans ce Congrès. »

Le Dimanche après midi, un meeting a eu lieu dans la salle du restaurant des Pilettes. Les délégués du Congrès ont exposé devant un public sympathique, et sans que personne osât les combattre, les principes du socialisme révolutionnaire et anarchiste. Le Dimanche soir, réunion familière, avec tombola, chants et discours socialistes ; au cours de la soirée un toast a été porté aux absents et aux proscrits.

L'adresse suivante est arrivée trop tard pour être communiquée au Congrès. Le Comité fédéral jurassien se fera un devoir d'y répondre.

« Espagne, 2 août, 1878.

Au Congrès de la Fédération jurassienne !

Compagnons,

Seuls — on peut le dire — pour maintenir publiquement notre drapeau, une grande cause et une immense responsabilité vous incombent. Nous avons cette confiance que vous saurez le maintenir aussi haut et aussi pur que vous l'avez fait jusqu'à ce jour.

Constance et Energie !

Nous sommes avec vous et plus disposés que jamais à verser notre sang pour nos principes, dont la victoire entraînera l'émancipation des exploités et réalisera au sein de la société le règne de la Justice.

Vive l'Association Internationale des Travailleurs !

Salut, anarchie, collectivisme.

La Commission fédérale espagnole. »

Correspondances.

France.

« La liberté, que je proclame comme le bien suprême et que je recommande comme un moyen si utile et si simple de gouvernement, Messieurs, est-il vrai que la France en jouit, et la nation n'a-t-elle pas pris ses libres allures ? »

Voilà les paroles que M. de Marcère avait le toupet de prononcer le 26 août, à Mortagne, lorsque deux jours avant il avait fait signifier par huissier et par l'intermédiaire de son préfet de police, aux organisateurs du Congrès de Paris, défense de se réunir.

Qu'on lise le document que voici et l'on jugera de l'excellence de l'impudeur de son Excellence M. de Marcère :

Les soussignés, invités à une réunion privée, salle Petrelle, pour continuer les travaux préparatoires du Congrès ouvrier international socialiste, se sont trouvés en présence du procès-verbal, appuyé d'un fort détachement de gardiens de la paix, sous le commandement de M. Fouqueteau, commissaire de police :

« L'an 1878, le vingt-quatre août, nous, Elie Fouqueteau, commissaire de police de la ville de Paris, spécialement chargé du quartier Saint-Merry, officier de police judiciaire, en exécution des ordres de M. le Préfet de police, nous sommes transporté rue Pétrelle, 24, où, étant et parlant au sieur Bollé, demeurant à ladite adresse et propriétaire de la salle Pétrelle, lui avons fait connaître que, conformément à l'article 294 du Code pénal, et aux articles 1 et 3 de la loi du 10 avril 1834, la réunion d'une association non autorisée, annoncée pour ce soir dans la salle dont il est propriétaire, était interdite ; et afin que ledit sieur Bollé n'en prétende, cause d'ignorance, nous lui avons remis la présente copie de notre procès-verbal dont l'original sera transmis à M. le préfet de police aux fins de droit.

Le commissaire de police,

ELIE FOUQUETEAU. »

D'où il résulte que pour M. Albert Gigot, préfet de police républicain, ou préfet de police de la République, il suffit d'un arrêté d'interdiction qui n'a même jamais été officiellement signifié, pour transformer en association illicite des réunions qui se tiennent, hebdomadairement, depuis quatre mois, au su et au connu de toute la presse, qui a publié les avis de convocation, et qui ont été tenues sans entraves en 1877, M. de Fourtou étant ministre, à propos du congrès ouvrier de Lyon.

D'où il résulte encore qu'il y a congrès international et congrès international, comme il y a fagots et fagots, et que, alors que les palais officiels sont ouverts à deux battants

aux éditeurs, médecins, commerçants, industriels et autres dirigeants, dont les congrès ont été nécessairement précédés de réunions préparatoires, pour lesquels il n'y avait ni article 291, ni loi de 1834, on ferme *matériellement*, en vertu de la même loi et du même article, les seuls locaux où puissent se réunir ceux qui, comme les travailleurs, ne disposent ni de palais ni de salons.

En protestant contre un pareil abus de pouvoir qui transforme la législation actuelle en législation de caste, nous n'entendons pas en appeler de la légalité mal interprétée à une interprétation plus équitable de cette même légalité, mais faire ressortir, une fois de plus, l'espèce de mise hors la loi dont est frappée la classe ouvrière et affirmer le droit imprescriptible de réunion qui a été violé en nos personnes.

Inutile d'ajouter que malgré l'empêchement des réunions préparatoires, le congrès ouvrier international socialiste n'en sera pas moins tenu, fût-ce au domicile de l'un de nous,

J. Chevallier, Jeillot, Kilchenstein, H. Gerbaud, Barbé, G. Deville, J. Guesde, Em. Massard, H. Oriol, G. Piccourt, Baillet, L. Chabry, Coueste, Ponchel, Briolle, Amand, L. Boulet, Bernard, S. Paulard, J. Vaidy.

La lutte se poursuit ardente entre les mouchards d'une république qui a, comme dit M. de Marcère, « la liberté pour moyen de gouvernement » et un groupe de socialistes révolutionnaires parisiens qu'accompagnent toutes nos sympathies.

Les entraves apportées à l'organisation du congrès socialiste international avaient fait reculer la date de l'ouverture de ce congrès du 2 septembre au 8 septembre, comme l'indique la communication suivante :

Par décision du comité organisateur, en date du 26 courant, l'ouverture du Congrès ouvrier international socialiste a été renvoyée du 2 septembre au dimanche 8 septembre.)*

Le lieu de la réunion sera indiqué dans une communication ultérieure.

Le trésorier : BRIOLLE, rue de Belleville, 36.

Le trésorier-adjoint : HENRI GERBAUD, rue de Charenton, 214.

Le secrétaire : JULES GUESDE, place Dauphine, 40.

Le secrétaire-adjoint : KILCHENSTEIN, rue de la Glacière, 85.

Mais toujours en application du même programme politique : La **Liberté**, ministre de l'intérieur, le gouvernement de la république a mis ses agents au service des membres organisateurs du Congrès :

« Aujourd'hui dimanche a eu lieu, salle d'Aras, une réunion privée des délégués français et étrangers au congrès ouvrier international socialiste à l'effet de terminer les travaux préparatoires de ce congrès et de régler la séance d'ouverture, fixée comme on le sait au 8 courant.

La réunion était levée lorsque s'est présentée pour la dissoudre un commissaire de police muni de son écharpe et dans lequel on a cru reconnaître M. Elie Fouqueteau, déjà célèbre par l'interdiction de la réunion également privée de la salle Pétreille. »

D'après les dernières nouvelles que nous recevons, on est déjà assuré, pour le Congrès de Paris, de la présence des délégués suivants : 2 belges, 2 espagnols, 1 italien, 5 anglais. Il y a de plus les délégués français et on attend des délégués de l'Allemagne. Il est regrettable que la loi de M. Dufaure empêche les fédérations de l'Association

* Par une autre décision prise ensuite, la date du Congrès a été de nouveau avancée, et la première réunion a eu lieu le 5 septembre.

Internationale des Travailleurs d'être représentées.

Nous recevons au moment où nous mettons sous presse, les lignes suivantes :

« Hier 2 septembre réunion de délégués de Paris, de la province et de l'étranger : au moment où on allait lever la séance, intervention du commissaire de police.

» *Les délégués sont décidés à tenir le Congrès quand même, au domicile de l'un d'eux. Ils veulent y résister, si l'on vient les dissoudre.»*

Allemagne.

Les ballotages en Allemagne sont maintenant terminés; les socialistes-démocrates ont acquis neuf sièges, dont sept ont été gagnés par les ballotages. Sur douze districts qui, en 1877, ont été représentés par des socialistes, il n'y en a que quatre qui leur soient restés fidèles; la bourgeoisie, ayant fait une lutte sérieuse, surtout dans ces douze districts, huit ont été conquis par des candidats bourgeois.

Les élections ont été, il faut le dire, fort difficiles. Hommes actifs arrêtés, réunions défendues et dissoutes, manifestes électoraux saisis, pression gouvernementale partout, et — pour mieux prouver aux ouvriers ce que vaut le suffrage universel sans la liberté économique — locaux refusés par les propriétaires, ouvriers renvoyés pour avoir osé parler dans les réunions, ou même, parfois, enrégimentés et envoyés au vote sous la commande des contre-maitres, bulletin réactionnaire en main.

Malgré tout, cependant, les socialistes-démocrates ont réussi à rassembler 500,000 voix, et ont eu, pour leurs candidats, le tiers des électeurs de Berlin.

Mais — chose à remarquer — les journaux allemands ne sonnent plus la victoire, comme en 1877.

On dirait qu'ils sentent eux-mêmes à quel prix humiliant ils ont gagné leur petite victoire. Elle a été gagnée à ce prix : confondre le parti ouvrier avec les partis bourgeois qui, autrefois, étaient envisagés par ce parti comme « une seule masse réactionnaire. » En effet, les candidats démocrates-socialistes qui ont passé par les ballotages, ont presque tous été élus avec le concours, soit des progressistes, soit des libéraux, soit même des ultramontains. A Francfort, à Brandebourg, à Mayence, à Munich, etc. les socialistes votaient dans les ballotages pour ceux qu'ils traitaient jadis d'ennemis, et ces ennemis à leur tour s'engageaient à voter pour des socialistes-démocrates. Les chiffres le prouvent et les journaux socialistes parfois l'avouent eux-mêmes.

« Qui va au parlement, parlemente, qui parlemente — pactise, » disait autrefois (en 1869) Liebknecht, quand il parlait contre l'agitation parlementaire. Sa prédiction se réalise.

Elle se réalise encore plus dans les programmes électoraux. Ces programmes qui, déjà en 1877 — tandis qu'on avait alors pleine liberté de parler du socialisme — n'en parlaient presque pas, cette année-ci n'en parlent pas du tout. Quelquefois on trouve, vers la fin d'un long manifeste, un mot vague sur le « droit au travail, » ou sur des « mesures pour combattre la misère économique; » pour la plupart, rien qui ne puisse être signé des deux mains par les radicaux de tous les pays; souvent — rien, rien, mais absolument rien que la demande d'abolir les impôts indirects et d'introduire

le service militaire obligatoire pour tous! — Mais, de grâce, dites donc où finit ainsi le bourgeois libéral et où commence le socialiste-démocrate? »

Or, nous l'affirmons hautement, qui qu'en disent les meneurs du parti et les savants demi-dieux rédacteurs, — ce n'est pas ainsi qu'on développe dans la masse ouvrière son *Selbstbewusstsein* — le sentiment qu'elle est une force dont les intérêts sont **opposés** à ceux des exploités, quelle que fût leur nuance politique, — une classe mise hors la loi aujourd'hui et qui pourrait être l'unique force demain. Ce n'est pas en reniant tout, tout, ce que la classe ouvrière a élaboré avec tant de peine dans les assises de l'*Internationale*, et qui l'a fait considérer alors comme une nouvelle force venant poser sa lourde main dans la balance de l'histoire, — qu'on prépare la réalisation du programme de cette classe. Ce n'est pas en confondant dans un gâchis absurde, tous les palliatifs inventés par le jésuitisme bourgeois pour endormir l'ouvrier, et en inscrivant ces palliatifs sur son drapeau, pourvu qu'ils servent d'*attrape-voix*; ce n'est pas en jetant au panier les revendications profondément senties de l'ouvrier, celle de l'abolition du salariat et du droit au capital, qu'on prépare la réalisation de ces revendications. Ce qu'on prépare ainsi, — ce qu'on a préparé ainsi avant 1848 en France. — c'est que le jour de la révolution venu en Allemagne (et il ne se fera pas attendre), la masse ouvrière, sans programme arrêté, sans drapeau ouvrier, se verra à la remorque des républicains libéraux qui, exploitant le programme qu'on ose nommer aujourd'hui un programme socialiste, se feront des cadavres ouvriers un marche-pied pour monter au pouvoir et pour écraser ces mêmes ouvriers, le jour où ils oseront bégayer le mot de l'abolition du salaire.

Qu'on ne nous parle pas de poursuites! Ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'on lâche le programme socialiste en Allemagne. Le même reproche a été fait en 1877 en plein congrès de Gotha par Most et Bebel. Et qu'on jette seulement un coup d'œil en France ou en Russie. A Paris, les organisateurs du congrès socialiste ouvrier, soumis à la loi Dufaure rigoureusement appliquée, reculent-ils devant les défenses formelles du gouvernement? Ou bien les socialistes russes, mis hors la loi, emprisonnés, torturés, fouettés, crevant de scorbut dans les prisons, reculent-ils, vont-ils agrandir les rangs de la bourgeoisie libérale? — Non, ils protestent, ils affirment leur manière de voir par-dessus les verrous, ils se sacrifient, mais ils préparent la révolution sociale.

L'organe des socialistes-démocrates de Berlin, la *Berliner Freie Presse*, publie une série d'articles de fonds, dans lesquels elle tâche de prouver que la démocratie sociale, loin d'être hostile à la monarchie ac-

* Voici par exemple le programme de Berlin :
« Suffrage universel direct. Le vote un dimanche. Service militaire obligatoire pour tous. Abolition des lois exceptionnelles. Education commune pour tous par l'Etat, obligatoire et gratuite. Religion déclarée chose privée. Une journée normale de travail en accord avec les besoins de la société. Interdiction du travail du dimanche. Interdiction du travail des enfants et des femmes, lorsque ce travail porte atteinte à la santé et aux mœurs. Lois sanitaires protectrices des travailleurs. Contrôle sanitaire des logements. Inspection des fabriques par des ouvriers. Réglementation du travail des prisons. »

tuelle, aurait pu, au contraire, être son alliée contre la bourgeoisie, qui marche vers la république, si cette monarchie renvoyait Bismarck et prenait franchement le parti du socialisme (!!). Un des articles de fonds sur ce sujet s'exprime ainsi :

« Le socialisme n'a pas de culte pour la royauté; cependant il est beaucoup moins anti-monarchique que la bourgeoisie. Car celle-ci, comme une classe régnante (de fait) dans la société, veut avoir sa place dans le gouvernement, et elle est poussée, par le progrès qui s'est opéré en France, vers la république.

« Le socialisme tend à la libération du quatrième état du joug de la bourgeoisie qui possède le capital. Et, moyennant le prix d'un soutien honnête, le socialisme, dont le but final ne saurait être atteint qu'après une longue, longue période de temps, aurait certainement pu défendre la monarchie existante contre les tendances républicaines de la bourgeoisie. Un soutien honnête du socialisme par la monarchie aurait été le chemin le plus sûr pour nous amener à la réforme sociale. » (*Berl. Freie Presse*, 21 août 1878.)

Ce passage (et nous n'en reproduisons qu'un sur plusieurs pareils) est si clair que nous nous abstenons de tout commentaire. Voilà où amène l'action sur le terrain légal à tout prix !

L'attitude ignoble des journaux socialistes allemands à propos de Hœdel décapité nous force à rompre le silence que nous nous étions imposé jusqu'aujourd'hui envers un parti persécuté.

Après que ce jeune homme a su jusqu'à la mort rester fidèle à ses idées, après qu'il a prouvé qu'il savait mourir en affirmant ses convictions, après les détails émouvants publiés sur sa mort, — la presse socialiste allemande, dans son dégoût pour un homme qui a troublé ses calculs myopes, — continue de traiter cet homme avec le suprême mépris avec lequel elle l'a accueilli dès le début. « Demi-idiot, idiot, » — c'est tout ce que Hœdel a obtenu de ceux pour la cause desquels il a donné sa vie, pour laquelle il a fait plus de propagande que leurs milliers de brochures.

« Lorsqu'ils l'arrêtaient sous les Tilleuls, il souriait bêtement, dit le *Vorwärts*; lorsqu'ils le condamnèrent, il souriait bêtement; lorsqu'ils lui annoncèrent son arrêt de mort, il souriait bêtement; avant d'être attaché au bloc par le bourreau, — encore il souriait bêtement. » C'est tout ce que le *Vorwärts* a su comprendre dans le drame de Hœdel. « Demi-animal » en grosses lettres — voilà le dernier mot que ces messieurs ont su prononcer sur sa tombe!

Sourires gracieux pour un ultramontain libéral, Ruppert, — paroles immondes pour un ouvrier qui se sacrifie pour la cause!

Cette honte, jamais ils ne la laveront.

Mais le peuple allemand, ce peuple qui sait risquer son travail, son existence, l'existence de sa famille pour se grouper un jour de crise autour de ceux qu'il croit être ses représentants, ce peuple que ces représentants qualifieront un jour de brute sauvage, — ce peuple a protesté contre l'attitude de ses meneurs. *Cinq cents vingt et une condamnations, huit cents ans de prison* pour ses sympathies avec Hœdel, — voici ce qu'il a opposé à l'attitude de la presse socialiste allemande; et le jour mé-

me que le *Vorwärts* qualifiait Hœdel de demi-animal, ce peuple, dans ses foyers, dans les cafés et même sous les yeux des mouchards affirmait de nouveau sa sympathie et sa solidarité avec Hœdel décapité.

La rupture entre le peuple allemand et ses meneurs se prononce donc de plus en plus.

Italie.

Nos amis italiens, qui étaient en prison depuis l'affaire de Bénévent, ont enfin passé en jugement, sous l'accusation de délits de droit commun. Après une belle défense, qui avait pour but de faire ressortir le sens du mouvement de Bénévent, tous nos amis, au nombre de 27, ont été acquittés, sauf un. Nous renvoyons les détails au prochain numéro.

Russie.

Le journal anarchiste russe, l'*Obschina* (la Commune), paraissant à Genève, publie dans son dernier numéro le document sublime suivant. Vingt-quatre socialistes russes, du procès des 193, enfermés dans la forteresse de St-Petersbourg, condamnés aux travaux forcés en Sibérie ou à être enterrés vifs dans une cellule de la prison centrale, rédigent ce document sur un bout de papier, et le passent de cellule en cellule, le signent et l'envoient pour publier, comme un défi à leurs persécuteurs.

Ce document, que l'*Obschina* publie autographié, avec les signatures authentiques, dit ce qui suit :

« Camarades de conviction,

Le procès du parti socialiste-révolutionnaire officiellement est terminé: le ci-nommé « arrêt » est signé dans sa forme définitive, et l'autorité officielle n'a qu'à nous envoyer à destination — aux travaux forcés et dans l'exil. En quittant aujourd'hui le champ de bataille, — prisonniers, mais ayant honnêtement fait notre devoir, comme nous l'entendions; partant, peut-être pour toujours, comme Kouprianof, nous croyons de notre droit et de notre devoir de vous adresser, camarades, quelques mots. Sans nous donner plus d'importance que nous n'en avons, nous parlerons seulement dans les limites du rôle qui nous a été imposé. L'autorité officielle a trouvé utile pour soi de faire de nous un exemple vivant pour terroriser ceux qui partagent nos opinions, et, en établissant entre nous une différence jésuitique dans la « mesure de la punition », — de chercher peut-être à pervertir les faibles, qui auraient pu ne pas se guider dans leur conduite par la seule voix de la conscience, mais aussi par des considérations sur leur propre bien-être. Placés dans cette position, nous nous croyons obligés d'affirmer qu'aucunes « punitions » ni « bienveillances » ne sauraient altérer d'un brin notre dévouement au parti révolutionnaire-populaire russe.

Nous restons, comme auparavant, ennemis du système qui fonctionne en Russie et qui fait le malheur et la honte de notre pays, parce que, quant aux relations économiques, il exploite le travail au profit des fainéants rapaces et pervers, — et en politique, il livre le travail, le bien, la liberté, la vie et l'honneur de tout citoyen au « bon vouloir » des autorités. Notre testament à nos compagnons est qu'ils continuent avec la même énergie, et avec une vigueur redoublée, à marcher vers le saint but pour lequel nous sommes poursuivis, et pour lequel nous sommes prêts à lutter et à souffrir jusqu'à notre dernier soupir.

NB. Cette déclaration, signée par nous, sera envoyée à la rédaction de l'*Obschina*, avec prière de la publier et de conserver ce document comme preuve d'authenticité.

Forteresse de Pierre et Paul,

25 mai 1878.

(Signé) Voinaralsky, F. Volkhovsky, S. Gébouneff, Zaroubaeff, T. Kviatkovsky, Kovalik, V. Kosturine, V. Livanoff, Th. Lermontoff, A. Loukachévitch, Pierre Makarévitch, M. Mouravsky, V. Ostachkine, D. Rogacheff, M. Sagine, Serge Sinégoub, J. Soiouzoff, V. Stakhovsky, Serge Stopané, N. Tcharouchine, J. Tcherniavsky, S. Tchudnovsky, L. Schichko, Catherine Brechkovskaya. »

Un autre bout de papier, signé des mêmes noms, dit :

« A la rédaction de l'*Obschina*.

La déclaration ci-jointe doit être publiée *absolument*: l'organe du parti, auquel nous appartenons, ne peut pas nous le refuser, comme à des membres du parti. Le terme de l'apparition de cette déclaration dépendra de la rédaction; mais nous l'obligeons de se guider dans cela *exclusivement* par des motifs politiques, et non pas par des considérations sur le sort de quelqu'un d'entre-nous. »

Suivent les mêmes signatures.

Kouprianoff, dont parle ce document, est mort en prison au mois de mai. Il avait pris une part des plus actives à la propagande socialiste à Pétersbourg, où il fut arrêté en 1874. Il passa quatre ans en prison préventive et fut condamné avec les 193. En prison, pour faire enfin connaître au public l'histoire de Trépoff et Bogoliouboff, il avait adressé au ministre de la justice une demande d'être jugé pour avoir traité Trépoff de vaurien et de satrape, et dans le même but, enfermé dans un cachot hideux, il avait refusé de prendre aucune nourriture. Il mourut de péritonite aigue, dans des souffrances atroces, dans la forteresse.

La police russe, malgré ses recherches actives, n'est pas parvenue à découvrir qui a tué Mésentsoff et, espérons-le, n'y parviendra pas, malgré 300 arrestations opérées à Pétersbourg et une centaine à Odessa. Furieux de ses irréussites, le gouvernement vient de proclamer la loi martiale sur tout le territoire de l'empire. Toute résistance, ne fût-ce qu'à coups de poings, à la magistrature, à la gendarmerie et à la police, tout attentat sur la personne d'un employé, pour ses actes faits pendant le service, seront jugés par les cours martiales, avec application de la peine de mort.

Trois nouveaux meurtres à Odessa, entre autre celui du portier de la maison où fut arrêté Kovalsky, furent la réponse à cette nouvelle loi, ainsi qu'une tentative d'évasion faite à Kieff par deux socialistes, Béverley et Isbitsky. Malheureusement, la tentative échoua; les factionnaires ont tiré sur les évadés; Béverley tomba mort, et Isbitsky fut arrêté.

Tout ces faits ne font que redoubler l'ardeur des socialistes, qui se préparent avec une nouvelle vigueur à la lutte.

Portugal.

Nous apprenons par les journaux espagnols qu'une insurrection, pour renverser le trône, est sur le point d'éclater en Portugal. Le pays est parcouru de bandes; des comités révolutionnaires se forment; les troupes refusent d'obéir. Nous attendons de plus amples détails.